

LA THÉOLOGIE MARIALE DU LIBRE DE SANCTA MARIA DE RAYMOND LULLE

CONSTANTIN TELEANU
(Université Paris-Sorbonne)

Abstract

Ramon Llull's theology consists of several divisions. This article investigates the division of Marian theology that Llull develops gradually in a few works from his first Art. It is at the beginning of the ternary Art that the Marian theology of Llull becomes more of a true Marian art that bases the predication of the dignities of St. Mary as Mother of Jesus Christ on the principles and rules of the ternary Art. The core of Llull's Marian theology is constituted by the verses of the *Ave Maria* around which Llull conceives his Marian art. The allegorical style of the *Livre de santa Maria* leads well and truly to the literary feat of Llull, which illustrates Marian theology for the doctrinal use of both laypeople and scholars. It provides a marvelous embellishment of a high theology of love, by which Llull defends the supreme Lady of Love.

1. INTRODUCTION

La théologie mariale de Raymond Lulle (†1316) restait méconnue jusqu'au début du xx^e siècle, quand M. Obrador i Bennàssar décrit brièvement qu'il y a une magistrale œuvre¹ doctrinale de Lulle qui devient ensuite objet de recherche historiographique jusqu'à l'inédit des investigations de plusieurs auteurs – F. Payeras Mulet, B. Martorell Roca, J. Capó Bosch, B. Vaquer Vidal – pour lesquels la théologie mariale de Lulle suscite quelque fort intérêt, bien qu'elle manque encore de toute attention approfondie de la part des historiens de l'Art de Lulle, après que P. Villalba Varneda investiguait son aspect philologique.² Il y a une forte influence tant littéraire que doctrinale de l'Ordre de Cîteaux – selon G. Seguí Vidal³ – qui

1. Obrador i Bennàssar (1899-1900 : 390-393).

2. Villalba Varneda (2002 : 99-109).

3. Seguí Vidal (1964 : 180-189).

inspire la théologie mariale de Lulle jusqu'à ce qu'elle développe la mariologie cistercienne. C'est pourquoi Lulle dérive toute une théologie mariale des principes de son Art qui relèvent des dignités divines. Ainsi Lulle croyait-il que son Art aborde chacune des divisions majeures de la théologie sans corrompre la croyance. Il refonde davantage la théologie mariale sur les principes de l'Art afin de rendre la mariologie comme art marial. C'est le propos humble de cette investigation de décrire la contribution doctrinale de l'Art de Lulle à la théologie mariale de son temps.

Le scribe de l'hagiographie *Vita coaetanea* de Lulle décrit brièvement la circonstance du pèlerinage⁴ de Lulle à l'endroit du sanctuaire de Sainte-Marie de Rocamadour – *ad sanctam Mariam de Ruppis Amatore* –, où Lulle envoyait son oraison à l'intention de Sainte-Marie afin d'en recevoir quelque aide pour atteindre son triple propos de vie active. Il y a ensuite une miniature du *Breviculum ex Artibus Raimundi Electum* de l'écoller favori de Lulle à l'Université de Paris, Thomas Le Myésier, qui traite de l'intention du pèlerinage de Lulle à l'endroit du célèbre sanctuaire marial – *auxilium ex sancta Maria matre domini Iesu Christi [...], peregrinus ad sanctam Mariam de Rupe Maiori* – avant de décrire la triple intention de l'oraison mariale de Lulle qui se compose de trois éléments échelonnés :

Ô, Vierge Sainte-Marie, Mère de notre Seigneur Jésus-Christ, tu qui es au ciel empyrée plus élevée et plus proche dans la vision de ton Fils sur saints et saintes ! Dans ce lieu terrestre, où tu es beaucoup honorée, réclamée et requise par maints pèlerins, ton pèlerin par mes voeux, que j'entends suivre, pendant que je vivrai dans ce monde, à l'honneur et à la louange de ton Fils et de sa sainte loi, prie notre avocate très pieuse, afin qu'il plût à lui que ce, qui défaillit dans le clergé chrétien, parvienne au vœu dans ce monde : à savoir que l'Art se fasse de la largesse de ta grande sagesse, par lequel il se pût montrer par raisons nécessaires aux infidèles la vérité de la déité de ton Fils et de sa sainte loi et doctrine. Deuxièmement, que soient découverts des lettrés dévots, bien savants de l'Art prédit, que je me propose de faire principalement par sa grâce agente. Troisièmement, que pape, empereurs, rois, princes et barons prévoient ainsi des prédits lettrés dans leurs lieux, afin qu'ils apprennent la langue arabe et hébraïque, afin que leur voix surgisse dans toute terre ; et qu'ils aillent par l'entièrre terre à prédiquer la vérité de ta loi ; et afin que le passage des prédites citadelles se fasse universel au moyen des prédits lettrés,

4. *Vita coaetanea*, cap. 1 (ROL VIII : 277).

afin que tant avec des armes spirituelles qu'avec crainte des armes corporelles il se fasse concorde entre chrétiens et Sarrasins, où le clergé concorde en vérité, parce qu'ils sont très proches.⁵

Le premier Art du *Libre de contemplació* de 1271-1272 contient maints versets qui disséminent la théologie mariale. C'est le signe qu'il y a une importante branche mariale de la théologie de Lulle dès la composition de son premier Art par lequel Lulle contemple Sainte-Marie à l'égard de dignités et de vertus mariales. Il développe la théologie mariale à partir de la contemplation des noms⁶ honorés de Sainte-Marie – *nostra dona sancta Maria, o la Verge gloriosa, o la Mare de Déu misericordiosa, o la dona advocada nostra, e aixi dels altres noms honorats a ella pertanyents* – qui sont dignement prédiqués. La prédication théologique des noms de Sainte-Marie étaye la quête contemplative des raisons nécessaires par lesquelles Lulle démontre ensuite la plupart des articles de croyance catholique.

Le personnage Blaquerne de l'œuvre éponyme *Libre de Blaquerna* de 1276-1283 décrit comment la composition du « Libre de Ave Maria » fut accomplie, mais Lulle rédige encore une litanie mariale du moine très savant – voire Lulle lui-même – qui s'acquittait quotidiennement de l'office de « Ave Maria ! »⁷ (Lucas, I, 28-35) devant Blaquerne, bien que Blaquerne ne s'y adonne ensuite qu'au moyen de l'« Art de contemplació » qui réduit la théologie mariale de Lulle à l'exposition des versets de l'office de « Ave Maria ! »,⁸ puisqu'il contemple Sainte-Marie à l'aide des vertus de Jésus-Christ censées induire chaque article de croyance qui appartient à l'honneur de Sainte-Marie en tant que Mère du Fils de Dieu qui s'en munit miraculeusement de nature humaine. Le cheminement marial de Blaquerne s'arrête ensuite devant Félix du *Libre de meravelles* de 1287-1289, qui apprend de la part de Blaquerne comment la Vierge enfantait Jésus-Christ sans aucune corruption corporelle, puisqu'il entreprend la défense de la Vierge contre divers lettrés des Facultés de Paris qui dérogent à l'enfantement virginal :

Félix restait devant Blaquerne, et il cogitait dans notre Dame, de laquelle il s'émerveillait comment elle put être Vierge dans la Nativité de son Fils ; et

5. Le Myésier (1990 : 1^v).

6. *Libre de contemplació*, cap. 287, 27 (OE II : 890). *Livre de Contemplation*, cap. 287, 27 (Teleanu 2016 : 435).

7. *Libre de Blaquerna*, cap. 2 (OE I : 199-200, 291-293).

8. « Art de contemplació », cap. 109 (OE I : 291-293).

il dit à Blaquerne ces paroles : – Seigneur, je m'émerveille beaucoup de notre Dame, comment elle put avoir son Fils sans corruption de sa virginité. Blaquerne dit qu'ainsi que le Fils de notre Dame entra en elle sans corruption de virginité, ainsi il convint qu'il naquit sans corruption de virginité ; car, s'il ne faisait pas cela, sa Nativité serait contre la nature de la génération, et notre Dame serait plus noble dans le commencement de la génération de Christ que dans la fin quand elle enfanta son Fils ; et la volonté de notre Dame, qui eut élu virginité, ne pourrait pas être accomplie dans la Nativité de son Fils. Donc, par ce que notre Dame ne fut pas corrompue, ni sa volonté ne fut perdante, dans la Nativité son Fils même voulut conserver virginité dans notre Dame, ainsi après de la parturition qu'avant de la parturition.⁹

C'est au commencement des *Hores de nostra Dona Sancta Maria*¹⁰ de 1292 que tout fidèle doit dire « Ave Maria ! » à l'honneur de Sainte-Marie – *Mayre de pietat [...], dona's sancta Maria qui ha fill sens d'om paria [...] nostra dona, Mayre de Deu [...], Mayre del gran Senyor, Mayre de valor e d'amor* – avant de suivre la litanie du *Desconhort de nostra Dona* de 1294 qui s'ensuit à l'allégresse¹¹ de Sainte-Marie – *Verge Maria [...] reïna e dona de valor [...], Verge reïna maire de pecadors* – après qu'elle voyait chaque étape de la Passion de son fils Jésus-Christ – issu du lignage royal de David et de Moïse – jusqu'à l'heure de la mort corporelle.

2. ART MARIAL

Le prologue du *Libre de sancta Maria* de 1290-1292 se divise en deux sections. Il y a une première section qui dénombre brièvement cinq fondements – *qüestions, difnicions, lausors, oracions, intencions* – par lesquels Lulle fonde son art marital. Le parler bien explicite de l'art marital de Lulle – exempt de subtilités – s'adresse davantage aux reines vierges ou dames qui honorent Sainte-Marie, mais Lulle n'en exclut pas la doctrine des trois variantes majeures – *art e manera [...], esta art [...], art e doctrina [...]* ; *emperó en partida l'art e la doctrina de l'Art demostrativa inventiva e amativa tenim* – de son Art tant quaternaire que ternaire. Le livre de l'art marital de Lulle conjugue la doc-

9. *Libre de meravelles*, cap. 1 (OE I : 399).

10. *Hores de nostra Dona Sancta Maria* (ORL XIX : 174-181).

11. *Desconhort de nostra Dona* (OE I : 1292-1301).

trine démonstrative de l'Art quaternaire à la doctrine tant inventive qu'amatrice de son Art ternaire. Ainsi Lulle déduit-il son art marital aussi bien de l'Art quaternaire que de l'Art ternaire :

Questions, définitions, louanges, oraisons, intentions, sont les fondements de ce Livre. Questions sont dans ce Livre pour intention que nous donnions art et mode de résoudre questions et que l'homme ait voie que l'homme puisse parler de notre Dame Sainte-Marie avec les uns et avec les autres, et qu'ils soient illuminés des bontés, grandeurs, beautés et vertus qui sont dans notre Dame Sainte-Marie.

L'intention pour laquelle définitions sont dans ce Livre, c'est pour cela que par les définitions nous donnions doctrine à résoudre les questions et à donner doctrine de louer et de prier notre Dame, suivant la nature des définitions des commencements de ce Livre, lesquels sont trente, à signifiance des trente deniers pour le prix desquels notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de notre Dame, fut vendu et acheté.

Ces trente commencements sont bonté, grandeur, persévérance, pouvoir, sagesse, amour, vertu, vérité, gloire, grâce, sainteté, justice, miséricorde, beauté, virginité, valeur, humilité, domination, honoration, foi, espérance, continence, patience, piété, consolation, pauvreté, aumône, obéissance, aide et aube.

Louanges sont dans ce Livre pour louer notre Dame, à donner doctrine comment les gens, qui savent louer notre Dame, la sachent louer ; car ce sont maints hommes qui louent notre Dame de choses qui sont petites, selon ce que grandes choses appartiennent à louer notre Dame, lesquelles grandes choses certains hommes ignorent et ils ne savent pas les appliquer à la vraie louange, d'où il s'ensuit dommage au louangeur, et à notre Dame n'est pas faite celle louange qui lui convient.

Oraisons sont dans ce Livre pour donner doctrine à ceux-là qui veulent prier notre Dame et ils ne la savent pas prier ; c'est pourquoi ils n'ont pas de notre Dame celles choses qu'ils lui demandent, lesquelles ils auraient s'ils la savaient prier selon ce qui convient à sa haute sainteté et vertu, bonté, noblesse ; car par le mode que les gens n'ont pas en prier notre Dame, notre Dame retient celles choses que les gens lui demandent, lesquelles elle donnerait s'ils la savaient prier.

Intentions sont dans ce Livre, c'est à savoir, première intention et seconde. Première intention c'est la fin et l'accomplissement de la chose ; ainsi qu'un arbre, qui est par la seconde intention et le fruit par la première, et habiter, qui est par première intention et maison par la seconde, et yeux, qui sont par la seconde intention, et voir par la première, et entendement, qui est par la seconde intention, et entendre par la première, et Dieu, qui est par la

première intention, et les créatures par la seconde, et ainsi des autres choses. D'où, ces intentions sont posées dans ce Livre pour intention que l'homme donne art et doctrine de connaître les choses selon ce qu'elles sont par la première intention et par la seconde, afin que l'homme sache parler de notre Dame par vraie intention et l'aimer par la première intention.

Car ce Livre est de notre Dame et notre Dame est Reine Vierge et Dame, pour cela nous faisons majoritairement ce Livre aux reines vierges et dames à l'honneur de notre Dame ; et à la plus grande explication que nous pouvons et avec les plus explicites paroles nous le livrons, et nous esquivons subtilités autant que nous pouvons pour ce qu'il soit entendu ; cependant nous tenons en partie l'art et la doctrine de l'Art démonstratif, inventif et amatif.¹²

Le beau récit du dialogue des deux premières dames – *Lausor, Oració* –, rejointes ensuite par une troisième dame – *Entenció* –, occupe la seconde section de l'art marial de Lulle avant de rendre la discussion tant des dignités que des vertus mariales. Le cheminement commun des trois dames s'arrête d'abord devant une petite église érémitique – *una petita esgleia ermitana* – qui était embellie de l'image de Sainte-Marie, mais elles s'y accompagnent ensuite de quelque ermite laïc – *hom qui era ermità [...] jo no som hom qui sia letrat, ans som hom lec [...] aquell ermità era home simple* – par lequel elles sont conviées à l'ermitage de quelque homme saint qui connaît toute science – *un sant hom, qui és molt savi en totes ciències [...] altre ermità* –, bien qu'il choisisse la vie érémitique. Le pauvre ermite laïc ne parle de Sainte-Marie qu'à l'égard de choses corporelles, puisqu'il manque de subtilités spirituelles. Il se réfère ensuite à l'état de vie érémitique de l'autre ermite avant de faire connaître aux trois dames la voie qui mène jusqu'à l'ermitage de cet ermite sage :

— Dames, cet homme sage, de qui je vous parle, était dans le monde homme riche et prospère des biens temporels, et il sait en maintes sciences et il a délaissé le monde et il a donné tout combien il avait pour l'amour de Dieu et de notre Dame, en dehors de quelques-uns des petits deniers qu'il m'a confiés ; et je tiens ici son âne ; et près de ce lieu il y a un village où toutes semaines je vais une fois et je lui achète pain et celles choses qu'il a nécessaires, et je le porte à lui ; et il a ses livres, et avec ceux-là et avec la sagesse qu'il a, il reste en oraison, dévotion, et il pleure ses péchés et les péchés des autres, et sachiez-vous qu'il est homme bon et saint et de vie ascétique et

12. *Libre de Sancta Maria*, Del pròleg (OE I : 1155-1156).

haute. [...] – Seigneur saint homme, selon ce qu'un homme nous a dit paroles de votre état, vous êtes sage en maintes sciences et vous avez délaissé le monde et vous êtes venu dans ce lieu afin que vous puissiez mieux remémorer, entendre et aimer, louer et prier Dieu et notre Dame. D'où, selon les paroles qu'un ermite nous a dites de vous, il nous est apparent que nous dûmes vous trouver ou adorant ou lisant dans vos livres. – L'ermite répondit aux dames, et il leur dit ces paroles : – La nature requiert exercice alors quand elle est labourée par supra oraison et par supra étude. D'où, pour récréer et reposer ma nature corporelle qui a été longuement labourée par les louanges et les oraisons que la nature spirituelle a données à notre Dame, il convient que je laboure quelque heure du jour dans les choses temporelles, car ce labeur-là est remède de l'âme et du corps et il est occasion que l'âme n'en tombe pas dans tentations quand l'homme l'a levée d'oraison. Les paroles du saint homme plurent beaucoup aux dames et elles connurent qu'il était homme sage, auquel elles demandèrent quel mode il tenait ou avait en louer et prier notre Dame ; et l'ermite leur répondit, et il dit qu'il louait et priait notre Dame en deux modes : l'un est corporellement et spirituellement, l'autre est spirituellement tant seulement. Corporellement et spirituellement est en tant qu'il lisait dans ses livres et il parlait paroles avec lesquelles il concordait la pensée de l'âme, ainsi que l'âme et le corps concordaient et correspondaient en louer et en prier notre Dame ; l'autre mode est quand tant seulement par voie de contemplation il louait et la priait sans qu'il ne regardât en livre ni ne nommât avec la bouche ce qu'il considérait de notre Dame, et dans ce second mode il trouvait plus de plaisir et de douceur que dans le premier.¹³

La vie de l'ermite laïc s'avère plutôt active que contemplative. Le laïc s'occupe de l'âne du sage ermite. Il s'adonne encore à l'achat de certains vivres. Le sermon de l'ermite laïc avertit chaque dame de l'état éminent du sage ermite qui honore la vie contemplative. Il s'ensuit que chaque dame apprend de la part du laïc qu'un homme très sage quittait toute opulence des biens temporels du monde. Il dispersait aux pauvres la plupart des biens temporels possédés à l'exception de quelques deniers confiés à l'ermite laïc. Le sage ermite détient encore divers livres propres par lesquels son âme contemple Dieu ou Sainte-Marie afin de rendre la rémission des péchés.

Le chemin amène enfin chaque dame près de l'ermitage du sage, mais elles s'étonnent qu'il n'adore ni ne contemple Dieu dans ses livres, puisqu'il

13. *Libre de Sancta Maria*, Del pròleg (OE I : 1158).

creuse la terre de son jardin lorsqu'elles sont arrivées. Le sage ermite éclaircit la motivation de ses labeurs de vie active. Il avoue qu'une oraison excessive ou une méditation altière affaiblit la nature de son corps. Le remède de l'âme dans la nature affaiblie du corps doit inclure quelque effort physique qui évite toute tentation de l'âme lorsqu'elle s'arrête de son oraison contemplative. Le sage ermite s'avère aussi thérapeute de l'âme que du corps. Il n'en dédaigne pas la vie active, mais son âme requiert qu'elle étaye la vie contemplative. Le sage contemplateur de Dieu assume maints labeurs de vie active. Il observe davantage la vie contemplative. La jubilation des trois dames s'accroît encore de l'apprentissage requis du double mode des oraisons du sage ermite – *l'una és corporalment e esperitualment, l'altra és esperitualment tan solament* – qui peut parfaire des oraisons tant corporelles que spirituelles. Le mode spirituel des oraisons – *per via de contemplació* – constitue la voie de la contemplation de Sainte-Marie sans aucune lecture des livres ou profération des paroles.

Le conclave des trois dames n'en reste pas en compagnie de l'ermite laïc qui reléguait Sainte-Marie à l'intention seconde, pendant qu'il assignait la plupart des choses corporelles à l'intention première. Il s'y accompagne de l'ermite sage, puisqu'il octroyait la louange de Sainte-Marie à l'intention première. Le sage ermite loue et adore principalement Sainte-Marie en tant que Mère de Dieu – *mare de Déu [...], mare d'home e de Déu* – avant qu'il étende son intention de louange jusqu'à l'utilité publique ou même particulière. Il méconnaît toutefois chaque nom des trois dames censées apprendre de la part du sage ermite son art marital – *art e doctrina [...], vostra coneixença [...], segons los trenta començaments d'aquest libre* – afin de rendre ensemble louange de Sainte-Marie, sans laquelle la quête du bien public serait tant vain que'un salut miraculeux du monde. Mais chaque dame tient son office propre : « Louange en louant notre Dame et Oraison en adorant notre Dame, et l'ermite en faisant questions à Louange et à Oraison et Intention en racontant exemples pour l'honneur de notre Dame ».¹⁴ Le questionnement des trois dames incombe à l'ermite sage qui apprend comment chaque dame conçoit la définition des principes de l'art marital de Lulle quant à leurs essences et leurs œuvres extrinsèques.

14. *Libre de Sancta Maria*, Del pròleg (OE I : 1159).

3. PRINCIPES DE L'ART MARIAL

Le noyau des principes de l'art marial de Lulle se constitue d'abord des principes¹⁵ premiers de l'*Ars demonstrativa* de 1283 avant que Lulle emprunte encore quelques principes¹⁶ tant à l'*Ars inventiva veritatis* qu'à l'*Ars amativa boni* – rédigés entre janvier et août 1290 – afin de reconstruire artificiellement son art marial. Ainsi Lulle rebâtit-il la théologie mariale sur la figure A des principes absous de son Art, mais que Lulle conjugue encore aux vertus mariales. Le premier nom de Sainte-Marie – *Bontat [...] lo qual bé fa ésser Déus fill de nostra Dona e fa nostra Dona ésser mare de Déu [...] la bondat de nostra Dona qui fa ésser Déu home e home Déu* – relève du plus grand bien que Sainte-Marie fait à l'égard de Dieu le Fils, puisqu'il se prédique d'abord de Sainte-Marie en tant que Mère de Dieu qui unit Dieu à l'homme dans la Personne de Jésus-Christ avec laquelle tous les humains sont participants. La maternité de Sainte-Marie est-elle vraie ? Le miracle de la maternité de Sainte-Marie est-il démontrable ? C'est à l'ermite sage que Lulle confie la quête des réponses censées induire nécessairement la vérité de la maternité de Sainte-Marie par la vigueur démonstrative des raisons nécessaires, mais Lulle octroyait à l'office de dame *Entenció* la solution de cette question capitale de son compagnon ermite :

– Question. Louange – dit l'ermite –, deux dames étaient. L'une désirait savoir que notre Dame fut Mère de Dieu et l'autre croyait cela. Celle-là, qui désirait savoir, disait que d'autant plus elle entendrait par raisons nécessaires que notre Dame fut Mère de Dieu, autant plus elle l'aimerait ; l'autre disait que si elle entendait par nécessité de raison que notre Dame soit Mère de Dieu, elle perdrat le mérite qu'elle aurait quand elle croyait cela, par lequel mérite elle perdrat grandeur de gloire. Et ainsi, Louange – dit l'ermite – c'est question quelle des deux aimait plus notre Dame et la vérité de notre Dame : ou celle-là qui la veut savoir ou celle-là qui la veut croire. [...] Étant la donzelle dans cette oraison, elle remémora qu'elle était plus créée pour intention d'aimer et servir notre Dame et son Fils que pour avoir gloire, car le service duquel elle est tenue à servir notre Dame et son Fils, c'est par la première intention, et sa gloire est par la seconde. Oraison adora notre Dame, et elle dit ces paroles : – Sain-

15. *Ars demonstrativa*, cap. 1 (ROL XXXII : 9).

16. *Ars inventiva veritatis*, cap. 1 (ROL XXXVII : 10). *Ars amativa boni*, cap. 1 (ROL XXIX : 125-126).

te Vierge glorieuse, il y a vérité en vous en tant que vous êtes Mère de Dieu et vous êtes Vierge et vous êtes Mère du meilleur homme et qui est commencement et fin et accomplissement de tout combien est créé, et vous êtes Mère de justes et pécheurs, et tout cela c'est vérité. Donc, votre vérité est grande en bonté de Filiation et de Maternité et de Virginité, et votre vérité est bonne en grandeur de Filiation et de Maternité et de Virginité.¹⁷

C'est entre 1274-1276 que Lulle rédige son *Libre de demostracions* qui démontre qu'il n'y a aucune contradiction entre la filiation de Jésus-Christ – *filiació* – et les deux attributs essentiels de Sainte-Marie – *maternitat, virginitat* –, puisqu'ils ne relèvent pas du cours de la nature, mais de la Toute-Puissance de Dieu qui agit surnaturellement afin de parfaire ces miracles : « D'où, à démontrer œuvre suprême et inférieure le Père suprême transmet la Filiation suprême, et il voulut que notre Dame Sainte-Marie fût en un temps même mère et vierge ».¹⁸ Aussi Lulle admet-il qu'il faut croire que Sainte-Marie est Mère de Dieu en vue de son utilité publique – *nostra Dona per pública utilitat és mare de Déu* –, puisqu'elle sert plus à l'utilité publique qu'à l'utilité particulière. La croyance de la vérité n'en exclut pas la connaissance de la fausseté que Lulle assimile à l'état trouble du monde. La prédication des Évangiles s'avère être utile à l'étendue universelle de la vérité de Sainte-Marie et de son Fils par la généralité de leurs dignités divines et humaines. C'est à l'Incarnation de Dieu le Fils que Lulle assigne la prédication du premier nom de Sainte-Marie – *nostra Dona per la incarnació és mare de Déu e és verge* –, puisqu'un tel nom est agent optime de l'engendrement de Jésus-Christ en tant qu'homme. Il y a une définition quidditative de Sainte-Marie – *maternitat* – qui constitue la plus grande louange qu'un homme peut dire de Sainte-Marie, puisqu'elle définit bien son essence mariale.

Le lignage humain de Sainte-Marie remonte jusqu'à David, mais Dieu exalta la nature de Sainte-Marie au-dessus de la nature de David ou des prophètes. La grandeur de Sainte-Marie convient autant à l'incarnation de Jésus-Christ qu'à la recréation du lignage humain. Le manuel de la *Doctrina pueril* de 1274-1276 établit la filiation royale de Sainte-Marie qui convient bien à la Filiation divine de Jésus-Christ, qui réunit deux natures en une Personne divine :

17. *Libre de Sancta Maria*, cap. 8 (OE I : 1181).

18. *Livre de Démonstrations*, cap. 4 (Teleannu 2014 : 474). *Libre de demostracions*, cap. 4 (ORL XV : 486).

Tous ceux-là, qui mouraient, allaient en feu infernal, jusqu'à ce qu'il plût au suprême Père que son Fils prît chair de notre Dame Sainte-Marie par grâce de Saint-Esprit : d'où, alors le Fils de Dieu vint par grâce et piété en une Donzelle vierge qui est appelée notre Dame Sainte-Marie, laquelle fut du lignage de David. Dans celle Donzelle le Fils de Dieu fut incarné et elle naquit en restant vierge, sans qu'elle ne fût corrompue ni ne perdît sa virginité : de laquelle Donzelle naquit ensemble Dieu et homme, c'est-à-dire, notre Seigneur Jésus-Christ, dans lequel ce sont deux natures, c'est à savoir, nature divine et nature humaine : lesquelles deux natures sont une Personne tant seulement. Ce Jésus-Christ vint dans le monde pour recréer le monde et pour exalter le lignage humain qui était tombé, et lequel fut exalté avec vrai ajustement de nature divine et de nature humaine et avec le labeur et Passion qu'il soutint pour amour de nous. [...] Dans le commencement, quand il plut à notre Seigneur Dieu qu'il voulût s'humilier à recréer son peuple, il transmit l'ange saint Gabriel à notre Dame Sainte-Marie. Cet ange-là glorieux apporta saluts à notre Dame Sainte-Marie, de notre Seigneur Dieu, et il lui dit : *Ave Maria, gratia plena, dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui : Spiritus Sanctus superveniet in te et virtus Altissimi obumbrabit tibi.*¹⁹

Le rassasiement de l'âme n'advient que de la grandeur des principes de l'art marial de Lulle, qui sont également des dignités de Sainte-Marie dont elles constituent autant de bontés spirituelles :

Il advint que ce marchand-là lisât en un *Livre* qui était resté fait d'*Intention*. Dans ce livre il entendit que grandeur de bonté spirituelle ne se rassasie pas de grandeur de bonté corporelle, car grandeur de bonté spirituelle est par première intention et grandeur de bonté corporelle est par la seconde ; c'est pourquoi le rassasiement de l'âme est grandeur de remémorer, entendre et aimer choses spirituelles, c'est à savoir, Dieu et Bonté et Persévérence, Puissance, Sagesse et Amour, Vertu, Vérité et Gloire, qui sont choses spirituelles.²⁰

Le récit de dame Entenció recourt à l'ouvrage²¹ *Libre de la primera e segona intenció* de Lulle afin de joindre la grandeur des bontés spirituelles à l'intention première, pendant qu'elle assigne la grandeur des bontés corporelles à l'intention seconde. Le mode de résoudre diverses questions de l'ermite sage

19. *Doctrina pueril*, cap. 4, 6, 7 (ORL I : 11-12, 15-18).

20. *Libre de Sancta Maria*, cap. 2 (OE I : 1166).

21. *Libre de la primera e segona intenció*, cap. 1 (ORL I : 311-314).

se réduit à l'allégation des définitions de chaque principe de l'art marial de Lulle – *per les difnicions dels començaments d'esta art* – qui sont prédiquées de Sainte-Marie, puisqu'elles se convertissent à l'essence de la chose qui est quidditativement définie. Le mode de définition des trente principes de l'art marial de Lulle convient bien à l'office de chaque dame qui honore mieux Sainte-Marie au moyen des définitions qu'à l'aide de leurs parlers limités.

Le monde entier – *pagans e cismàtics, jueus e sarraïns e, encara, mals cristians* – méconnaît la prédication du premier nom de Sainte-Marie qui diffuse extrinsèquement la plupart des bontés créées. Le faux amour des gens à l'égard de Sainte-Marie n'en est qu'un désamour réprouvable. C'est pourquoi Lulle acquiesce à l'intention principale des prières de dame Oració qui prie Sainte-Marie – *Regina Mare de Déu [...] Verge, qui sots verge de virginitat* – afin d'y rendre des bonnes oraisons. Mais Lulle n'en omet pas la réfutation des détracteurs du premier nom de Sainte-Marie qui contestent qu'elle fût Mère de Dieu – fondement de l'art marial de Lulle – ou qu'elle restât vierge. Le vice de l'aveuglement des gens pécheurs empêche la diffusion de tout bien qui vient gracieusement de la part de Sainte-Marie dont Lulle prédique des noms qui sont entièrement méconnus. Le monde des gens pécheurs méconnaît la plupart des noms de Sainte-Marie – *virtuts e proprietats espirituials* –, qui sont également des principes de l'art marial de Lulle qui dénomme dignement Sainte-Marie au moyen des dignités tant divines qu'humaines. Ainsi Lulle conçoit-il la réfutation du monde ignorant de son art marial qui tient des hauts principes, mais qui ne sont connus qu'à l'intellect de telle ou telle dame avant que leurs définitions soient éclaircies à l'ermite. Le jeu des intentions – apanage dialectique de dame Entenció – permet de comprendre comment Lulle conçoit la conversion totale ou partielle entre divers principes de son art marial :

– Il était une dame qui contemplait notre Dame avec sagesse et amour. Cette dame savait de lettre et elle avait sagesse en maintes sciences, et pour ce qu'elle pût hautement et fervemment contempler et prier notre Dame, pendant qu'elle contemplait et priait notre Dame, elle faisait d'amour première intention en un temps et de sagesse seconde intention, et elle faisait de sagesse première intention en autre temps et d'amour seconde ; et elle faisait cela pour ce qu'elle élevât les intentions premières avec les intentions secondaires, car d'autant plus grande et plus noble c'est la seconde intention, la première intention peut être plus exaltée et élevée par elle. C'est pourquoi en un temps celle dame désirait savoir notre Dame pour ce qu'elle la pût aimer, et en autre temps elle désirait aimer pour ce qu'elle la pût entendre et savoir,

et ainsi avec une intention elle élevait l'autre en contempler notre Dame. [...] L'Intention raconta, et elle dit qu'un saint homme ermite, était resté homme pécheur dans le monde, longuement, et pour l'amour de Dieu il délaissa le monde et il monta en un haut pic faire pénitence et contempler Dieu. Il advint un jour que cet ermite-là, après l'oraison, considéra dans le monde, et il s'étonna du monde, qu'est-ce que c'est la raison pour laquelle il est dans tant troublé état. Ainsi en considérant le bon homme, maintes furent les raisons, et les modes, que le saint homme aperçut selon ce que Dieu lui voulut les révéler, par lesquels c'est le monde dans troublé état, entre lesquels modes le saint homme considéra beaucoup dans celui-ci qui s'ensuit selon ces paroles : – « Ce sont deux intentions, première et seconde, selon ce que déjà nous avons dit. Chacune de ces deux intentions est aimable, car chacune est bonne et grande selon ce pour quoi elle est ; cependant c'est plus aimable la première que la seconde, et par cela il faut être donné plus grand amour et honneur à la première intention qu'à la seconde. Cette première intention, selon cours de nature, meut la seconde ; cependant la seconde est plus avant dans la pratique dehors que la première ; mais la première est plus avant dans la théorique dedans, et aussi elle est dans la pratique dedans, ainsi que la façon de la chambre que l'artisan fait, qui fut plus avant au-dedans de l'âme de l'artisan que dans la chambre, mais la chambre est plus avant que l'us pour lequel la chambre est faite, c'est-à-dire, habitation ». D'où, pendant que le saint homme cogitait ainsi, il considéra que les gens, quand ils sentent et testent les plaisirs qu'ils ont dans les choses mondaines lesquelles sont par la seconde intention et pour ce que les plaisirs soient des choses spirituelles qui sont par la première intention, alors ils s'endorment dans ces plaisirs mondains et ils ne veulent pas passer avant à aimer les choses célestes, et ainsi il pérît l'amour des choses qui sont par la première intention en ce qu'il n'est pas appliqué à lui l'amour qui est par la seconde intention, au contraire les gens font de la seconde intention la première et de la première la seconde. Et par cela c'est le monde inversé ; c'est pourquoi ce n'est pas étonnement s'il est dans troublé état ni si le monde a défaut d'amour et indigence.²²

Le visage du saint homme ermite – décrit ci-dessus par dame Lausor – ressemble bien à l'image de Lulle dans son ermitage au pied du mont Randa, où cet ermite reçut de Dieu la révélation de la théorie des deux intentions. Le pouvoir de Sainte-Marie accomplit des miracles – ésser *mare de Déu* [...], ésser *verge ans del part e après del part e infantar home sens dolor e*

22. *Libre de Sancta Maria*, cap. 5, 6 (OE I : 1174, 1176-1177).

sens corrompiment de virginitat [...] en sanar contrets e en ressuscitar morts e en fer miracles –, puisqu'il agit au-dessus de la nature des créatures. C'est pourquoi dame Lausor n'aboutit pas à la louange du pouvoir de Sainte-Marie, puisqu'elle profère une louange qui s'y montre insuffisante. Mais dame Lausor apprend de la part de son compagnon ermite qu'une dispute éclatait entre un chrétien et un juif à l'égard du pouvoir de Sainte-Marie qui devient souvent objet de controverses religieuses ou même de disputes universitaires :

– Louange – dit l'ermite –, il fut grand contraste entre un chrétien et un juif sur le pouvoir de notre Dame ; car le chrétien disait que notre Dame avait tant grand pouvoir, qu'elle pouvait être Mère de Dieu-homme, et le juif disait que notre Dame n'avait pas tant grand pouvoir qu'elle pût être Mère de Dieu. D'où, il fut faite question sur cela si le chrétien louait plus le pouvoir de notre Dame que le mal que le juif en disait, et si le juif blâmait plus le pouvoir de notre Dame que la louange que le chrétien en disait.²³

La grandeur de l'office de dame Lausor ne suffit pas à la louange des vertus tant morales que théologales de Sainte-Marie – *morals virtuts e teologicals [...] virtuts teologals e morals* – qui s'élèvent au-dessus des vertus de toute autre créature. Le parler moral du prédicateur de l'art marial de Lulle acquiert plus de vertus, s'il se trouve en péril de mort quand son sermon prédique des vertus de Sainte-Marie devant les infidèles sarrasins avec lesquels un tel prédicateur disputait à l'honneur de Sainte-Marie, que s'il prédique sans aucun péril de tourments ou de labeurs. Le récit de dame Entenció se réfère à l'exemple²⁴ d'un religieux dont les paroles manquaient de vertus parmi les fidèles chrétiens, tandis qu'elles acquièrent plus grande vertu des vertus de Sainte-Marie lorsqu'il disputait avec les infidèles sarrasins qui furent convertis – selon son allégation – en grand nombre. Il y a une prière de dame Oració qui procède de trois racines de l'arbre qu'elle compose des puissances tant du corps que de l'âme de Sainte-Marie qui comportent des dignités mariales :

Oraison considéra comment elle priât notre Dame pour les pécheurs, et dans les prières elle fit un arbre dans ce mode : – Reine de vie – dit Oraison –,

23. *Libre de Sancta Maria*, cap. 4 (OE I : 1170).

24. Viera (1990 : 223).

contrition, confession et satisfaction sont racines sur lesquelles j'édifie ma demande. [...] Reine, il procède de ces racines un arbre auquel je mets nom *Oraison*, fait à ma figure et semblance dans ma pensée et dans ma dévotion. Le tronc de cet arbre est dévotion et sa couleur est d'aimer ; les branches de cet arbre sont voir, ouïr, odorer, goûter et palper, et les ramures sont de mémoire, entendement et volonté ; et les feuilles sont d'obéissance, et les fleurs sont remémorer, entendre et aimer, et le fruit est votre douce et pieuse miséricorde ; et l'eau, avec laquelle l'arbre est irrigué, sont mes larmes et mes pleurs. Reine, tout cet arbre est ordonné, nourri et accompli à remémorer, entendre et aimer votre miséricorde, et la terre où cet arbre est planté c'est votre bonté, et le vent qui mène les feuilles c'est votre volonté. D'où, puisque c'est ainsi, Reine, qu'il vous plaise que vous ayez miséricorde et piété aux pécheurs qui vous présentent cet arbre d'adoration et de miséricorde pour moi.²⁵

La plus grande gloire de Sainte-Marie advient de l'acte de son entendre par lequel elle entend qu'il convient trois Personnes distinctes à l'unité de l'essence de Dieu qui ne peut être oisive en aucune des dignités divines. La louange de la miséricorde²⁶ de Sainte-Marie – accomplie par dame Lausor – procède selon les principes de l'art marital de Lulle – *segons los començaments d'aquest libre* – qui sont des dignités mariales. C'est à la miséricorde de la Mère de Dieu et du meilleur homme – *mare de Déu [...], mare de mellor hom de tots homens* – que dame Lausor attribue son éloge marital. Il s'ensuit que Sainte-Marie est Mère et Fille de Miséricorde – *mare de misericòrdia e filla [...] mare e filla de misericòrdia* –, puisqu'elle fut créature de la Miséricorde de Dieu le Père afin qu'elle enfantât Jésus-Christ qui est Miséricorde des humains rescapés. La maternité de Sainte-Marie relève de la Filiation de Jésus-Christ en tant qu'homme. La valeur de Sainte-Marie consiste en être Mère de Dieu et – implicitement – Mère de la recréation du lignage humain. Le chant de la valeur de Sainte-Marie incombe à l'art du Jongleur de Sainte-Marie que Lulle assimile à l'artisan de son art marital :

– Un jour, il advint qu'un jongleur vînt devant la reine, et il dit une chanson à la louange de notre Dame. Il plut beaucoup à la reine la chanson, et dans la réputation et dans les gestes du jongleur, la reine connut que le jongleur était homme sage et de bonne vie, et elle dit au jongleur ces paroles : « La valeur de notre Dame est très grande, et selon ce qu'elle est grande, elle

25. *Libre de Sancta Maria*, cap. 13 (OE I : 1193).

26. Llompart (1962 : 299).

ferait à honorer et aimer dans le monde ; c'est pourquoi si je pouvais trouver quelque jongleur qui voulût être jongleur de notre Dame tant seulement et il eût nom Jongleur de Sainte-Marie, je lui donnerais ce livre et je lui donnerais dépense et qu'il allât par le monde louer notre Dame ; mais il conviendrait que le jongleur ne prît aucune chose d'aucun homme et qu'il fût homme juste, chaste et de bonne vie ». Quand la reine eut dit ces paroles, le jongleur s'agenouilla devant la reine, et elle lui clama remerciement qu'elle lui donnât cet office-là, et qu'il irait pour princes, prélats, chevaliers et bourgeois, et marchands, et pour les uns et pour les autres louer notre Dame pour intention que la valeur de notre Dame fût honorée dans le monde. Il plut beaucoup à la reine ce de quoi le jongleur la priait, et elle lui donna dépense à ce livre-là, et le jongleur alla par le monde en louant la valeur de notre Dame, et il raconta ce qui est dans ce livre, et il faisait les questions qui sont ici pour intention qu'il pût louer et faire louer la valeur de notre Dame. Et c'était grand le fruit que le jongleur faisait de ce livre, car par les louanges il donnait doctrine de louer notre Dame, par les oraisons il donnait mode de prier notre Dame, et par les questions il donnait science, et par les intentions il donnait mode d'avoir bonnes coutumes. [...] Reine, celle science qui vaut plus dans le monde c'est théologie, car par théologie l'homme a connaissance et amour de vous et de votre Fils et l'homme vient au perdurable repos ; après théologie c'est la philosophie la meilleure science du monde, car par elle l'homme a connaissance de l'entité des choses et de leurs propriétés et natures, et la philosophie est le miroir dans lequel la théologie reluit et signifie et démontre sa semblance. Ces deux sciences, Reine, qui valent tant, sont moins appréciées et aimées que les autres sciences qui ne valent pas tant ; c'est pourquoi je vous prierais, Reine, que vous y prîtes conseil, car si vous faites cela qu'elles soient plus entendues et aimées qu'autres sciences, elles auraient plus nombreux serviteurs et mainteneurs qu'autres sciences, et il s'en ensuivrait exaltation de valeur publique et il se ferait aussi de particulière, comme c'est valeur particulière membre et part de valeur publique. [...] Valeureuse Vierge glorieuse, le monde est venu à cela, que le paysan ne veut pas valoir en bonté, grandeur et les autres vertus de paysannerie, et il veut valoir en bonté, grandeur et les autres de marchandisage ; et quand il est marchand, il ne veut pas valoir en bonté de marchandisage, et il veut valoir en bonté de bourgeoisie ; et quand il est bourgeois, il ne veut pas valoir en bonté de bourgeoisie et il veut valoir en bonté de chevalerie ; et cela de degré en degré jusqu'à ce qu'il soit prince, et quand il est prince, il ne veut pas valoir en bonté de principauté, au contraire il veut valoir dans le contraire de son office ; et ainsi il reste tant en dévaloir au-dessous qu'il suppose valoir au-dessus. Et cela c'est, Reine, presque dans tous les princes et dans tous les soumis ; et des prélats et de leurs soumis il ne faut pas que je vous dise cela, que

leurs œuvres démontrent cela. C'est pourquoi je vous clame remerciement, Reine, que vous fassiez tant avec votre Fils, que le paysan, qui veut valoir, veuille valoir dans la bonté de son office, et le marchand aussi, et ainsi de degré en degré ; car par ce mode le monde pourra valoir, et la valeur montera et la non-valeur dévalera, et la valeur aura racines avec lesquelles elle pourra s'ancrer et elle pourra détruire la non-valeur.²⁷

Le compagnon ermite conjugue son office des questions aux offices des trois dames qui s'intègrent ensemble à l'office du Jongleur de la valeur de Sainte-Marie par lequel Lulle définit tout son art marital. C'est la théologie que Lulle range au-dessus de la philosophie, mais elles sont des sciences moins valorisées que la plupart des autres sciences. La théologie mariale de Lulle concède à l'art du Jongleur de Sainte-Marie la revalorisation tant publique que particulière de la valeur de Sainte-Marie, dont la dévalorisation abaisait tant la théologie que la philosophie. Mais Lulle allègue ensuite que la dévalorisation publique ou particulière de la valeur de Sainte-Marie affecte chacun des arts mécaniques. Le monde méconnaît la plupart des principes de l'art marital de Lulle qui sont ignoramment dévalorisés.

Le renversement de l'échelle du monde médiéval de Lulle dérive de la dévalorisation des dignités mariales par lesquelles Lulle fonde son art marital. La théologie mariale de Lulle aboutit à la revalorisation tant des sciences spéculatives que des arts mécaniques. Le système des principes de l'art marital de Lulle convient bien à l'arrêt de la dévalorisation du monde. Il accomplit davantage – au moyen de l'art du Jongleur de Valeur – la valorisation publique des dignités de Sainte-Marie qui implique la revalorisation générale du monde. Le mauvais gouvernement du monde inhère à l'ignorance tant de la théologie que de la philosophie qui s'en trouvent dévalorisées autant que la plupart des dignités mariales ou des principes de l'art marital de Lulle, tandis qu'il préfère la chevalerie mondaine :

– Oraison – dit l'ermite –, un roi, qui était très sage, avait deux fils, et il fit enseigner philosophie et théologie à l'un, et dans toutes celles sciences qu'il put, il le fit être sage et maître ; et il fit enseigner l'autre fils de chevalerie et de fait d'armes ; et quand ces deux fils du roi furent grands, le roi pensa que chacun pouvait user de ce qu'il avait appris. Le roi tint grandes cours et il ajusta tous les hauts barons de son royaume et les prud'hommes de ses cités,

27. *Libre de Sancta Maria*, cap. 16 (OE I : 1200-1202).

et il leur dit qu'il voulait désemparer le monde, car il était usé de gouverner son peuple, et il voulait se récréer en un monastère dans lequel il voulait remémorer, entendre et aimer la Valeur de Dieu et de notre Dame, et il voulait faire pénitence et pleurer ses péchés ; et que les gens triassent de ces deux fils siens celui-là qui leur fut plus apparent qu'il valût plus au roi. D'où, pour cela il fut dans celle cour grande question s'ils élisaient celui-là qui avait appris science ou celui-là qui avait appris chevalerie.²⁸

C'est évident que dame Oració ne peut pas répondre à la question de son compagnon ermite, mais dame Entenció s'y entremet finalement afin de conclure qu'un bon gouvernement du monde doit conjoindre la valeur de Sainte-Marie à l'intention première avant de rendre toute valeur éphémère du monde à l'intention seconde. Il s'ensuit qu'un bon état du monde relève plus de science que de chevalerie. La théologie mariale de Lulle n'en néglige pas la dimension apologétique, puisqu'elle réfute la plupart des infidèles et des mauvais fidèles – *sarraïns, jueus, tàrtars, pagans, mals cristians* – qui déshonorent principalement Sainte-Marie en tant que Mère de Dieu – attribut fondamental de l'art marial de Lulle –, contre laquelle ils répandent leurs blasphèmes :

Oraison commença, et elle dit à notre Dame qu'elle connaissait bien que les Sarrasins l'honorent en tant qu'ils l'appellent Sainte et Vierge et Mère, par Saint-Esprit, de Jésus-Christ, cependant ils lui font déshonneur. – En tant qu'ils nient et mécroient que vous soyez Mère de Dieu. Encore, Reine, que les Juifs vous font déshonneur car ils ne vous appellent pas Vierge et Mère de Dieu, et ils vous appellent femme corrompue, et mère d'homme fils d'autre homme. Et Reine, – dit Oraison –, les Tartares et les païens et ceux-là qui ne croient pas Dieu, vous font déshonneur, car ils ne vous appellent pas Mère et Vierge et ils ne vous aiment pas ; et j'avoue bien, Reine, que les mauvais chrétiens vous font déshonneur, car ils ne font pas leur pouvoir en vous servir et honorer, et car pour amour de votre honneur ils ne se délaissent pas de faire péchés et ils n'ont pas toutes les vertus qu'ils pourraient avoir. [...] – Oraison – dit l'ermite –, un prince avait deux fils ; l'un était chevalier et l'autre était clerc. Le chevalier alla à un roi sarrasin, et il dit qu'il disait que notre Dame était Mère de Dieu, et que s'il avait quelque sarrasin dans sa cour qui dît que non, il se combattrait avec lui et qu'il ne craignait pas déshonneur d'être vaincu ou être mort pour honorer notre Dame ; le clerc allait par les terres des chré-

28. *Libre de Sancta Maria*, cap. 16 (OE I : 1202).

tiens en prédiquant et en louant notre Dame. D'où, sur cela c'est question quel de ces deux aimait plus l'honoration de notre Dame.²⁹

Le déshonneur de Sainte-Marie s'ensuit encore à l'abandon de la Terre-sainte que Lulle n'attribue ouvertement qu'aux chrétiens pécheurs – *pecat dels cristians* –, mais dame Oració prie ardemment Sainte-Marie afin de rendre la Terre-sainte aux chrétiens vertueux – *crestians hòmens sants e de bona vida* – qui accomplissent la reconquête de la Terre-sainte à l'honneur de Sainte-Marie en tant que Mère de Dieu, qui s'y incarna comme homme. Le chevalier épris de l'amour de Sainte-Marie – tel que fut Lulle – ose combattre tout infidèle, bien qu'il risque la mort à l'honneur de Sainte-Marie afin de rendre la définition exquise de son office chevaleresque. C'est à l'outil intellectuel de son Art que Lulle emprunte des renforts philosophiques qui étayent rationnellement la théologie mariale afin de défendre Sainte-Marie comme Mère de Dieu contre toute allégation des infidèles. Le clerc ne défend Sainte-Marie qu'en terre des fidèles chrétiens sans s'enjoindre à l'aboutissement marial de son office clérical. Il y a deux genres de défenseurs de Sainte-Marie entre lesquels Lulle constate qu'un grand écart sépare son art marial de la théologie mariale des clercs. Le fondement de l'Église est la foi de Sainte-Marie que Lulle honore – selon son exégèse du verset de l'Ecclésiaste (I, 7-9) : *Omnia flumina intrant in mare et mare non redundat. Ad locum unde exeunt flumina revertuntur ut iterum fluant* – en tant que mère de l'Église des fidèles catholiques que dame Oració prie ardemment afin de conjoindre la lumière de la foi à la lumière de l'intellect par laquelle tout adepte des principes de l'art marial de Lulle intellige la plupart des articles de croyance catholique au moyen des raisons nécessaires :

Dans notre Dame – dit Louange – se fonde le fondement de la sainte foi catholique, et tous les articles et sacrements, que nous croyons tous, procéderont du fondement de la foi de notre Dame, et de la vertu et sainteté de la foi de notre Dame ont vertu et sainteté les articles et les sacrements et la foi de chacun et chacune de tous ceux-là qui sont en croyance chrétienne. [...] Celle foi fut foi d'où affluèrent et dérivèrent toutes les autres fois ainsi que des eaux qui affluent de mer, et à celle foi de notre Dame tourne la foi de chacun et de chacune ainsi que toutes les eaux coulantes qui sont retournées à la mer, d'où elles sont issues. [...] Oraison voulut prier notre Dame sous raison de foi

29. *Libre de Sancta Maria*, cap. 19 (OE I : 1208-1209).

dans ce mode, et elle dit à notre Dame ces paroles : – Reine, la foi est lumière de volonté qui va d'avant à la lumière de l'entendement, afin que la volonté aime choses vraies et l'entendement les suppose par foi et qu'il cherche dans la supposition les choses vraies par raisons nécessaires, et qu'alors quand il les aura trouvées, ce soit lumière de la volonté qu'elle aime celles choses que l'entendement entend ; car d'autant plus l'entendement les entend vraies en bonté, grandeur, vertu et sainteté, il les démontre plus à la volonté et il lui donne plus de clarté qu'elle les puisse aimer ; et car en foi et entendre, il y a, Reine, deux lumières selon ce que nous avons dit, et une lumière illumine l'autre, je vous clame remerciement que vous multipliez ces deux lumières dans le monde, car nous en avons très grande indigence.³⁰

Le monde manque tant de l'amour que de l'entendement de Sainte-Marie, tandis que Lulle conjugue bien leurs lumières qui s'illuminent mutuellement par la doctrine des principes de son art marial. Il s'emplit des hommes mondains – *hòmens d'aquest món* – qui s'enfoncent aux ténèbres de la servitude du monde. Le souhait intime de dame Oració émerge à l'avènement des hommes illuminés des deux lumières – *hòmens illuminats e clarificats* – qui sortent de la servitude du monde afin de répandre la vérité de la croyance catholique. Le recours tant voltif qu'intellectif de tels hommes illuminés à l'art marial de Lulle peut convaincre Sainte-Marie de parfaire, auprès des infidèles avec lesquels se disputent ces fidèles chrétiens au moyen de l'art marial de Lulle – *jueus, sarrâins, pagans* –, la multiplication des deux lumières censées dissoudre la plupart des ténèbres du monde qui aveuglent la multitude des infidèles :

Quand les chrétiens disputent avec les Juifs, Sarrasins et païens, les Juifs, Sarrasins et païens n'ont pas lumière de foi, car vous savez bien qu'ils ne sont pas en foi ; c'est pourquoi ils ne peuvent pas avoir lumière de foi par eux-mêmes, et par cela la lumière de foi ne peut pas illuminer leur entendre ; et puisqu'ils ne l'ont pas en eux-mêmes ni les chrétiens, qui disputent avec eux, n'en peuvent leur donner, car la foi, aucun ne la peut donner sinon votre Fils et vous, et par cela ils ne peuvent pas entendre ni supposer avec lumière d'entendement, que notre foi soit vraie ; au contraire incontinent quand un homme se dispute de la foi avec eux, tantôt ils posent que notre foi est fausse, et ils font cela par ce car ils la désaiment et car ils voudraient qu'elle ne fût pas vraie. [...] ; et puisque tous combien nous sommes, nous n'avons sinon un Dieu,

30. *Libre de Sancta Maria*, cap. 20 (OE I : 1210-1211).

un Seigneur, une Reine et une Dame, que tous ensemble, c'est à savoir, tous hommes combien il y a dans le monde, n'ont sinon une foi, une croyance, c'est-à-dire, la sainte foi chrétienne. Et basta, Reine, des infidèles ; car il y en a trop allés en peine perdurable, ainsi que les fleuves des eaux qui ne cessent nuit et jour d'aller à la mer, depuis que le monde est créé, ne cessent pas des gens qui vont ignoramment au feu perdurable et à peine c'est quelqu'un qui s'entremît de leur salvation ; [...]. Douce reine, il y a deux trésors dans sainte Église, lesquels je vous demande à l'exaltation de la sainte foi romaine. D'un trésor, que je vous demande, c'est des biens temporels desquels l'Église a grande abondance, lequel est donné à l'Église pour conserver et garder la foi et recouvrir le Sépulcre et les autres terres que l'Église a perdues. De ce trésor je vous demande la décime par tous temps, de laquelle guerriers corporels soient faits aux ennemis de la sainte Église, et qu'en soit donnée dépense à faire monastères et montrer divers langages à ceux-là qui voudront aller prédiquer la sainte foi par le monde. L'autre trésor, Reine, c'est les saints hommes qui sont sages et dévots, car ils en sont maints qui iront volontiers prédiquer par tout le monde les Évangiles s'ils savaient le langage et si c'était qui les transmit. C'est pourquoi je vous clame remerciement, reine, que vous me donnez ces deux trésors et que vous ne m'en dissiez pas de non ; car si vous faites cela, je serai fort impayée, et votre Fils n'a guère donné vainement ces deux trésors ni ne veut qu'ils soient oiseux. Et comment, Reine ! Et c'est une chose dans laquelle l'Église puisse tant bien mettre son trésor sinon dans celle chose pour laquelle il lui est donné ? Et c'est une chose meilleure que mourir pour la foi et donner pour la foi et multiplier, et corps et deniers et honneur et tout soi-même ? Et il ne vaudrait plus faire monastères et nourrir hommes, enfants, dans ces monastères-là et les enamourer de mourir pour la foi et leur montrer sciences et langages à prédiquer la foi, qu'acheter châteaux, champs et vignes, et maisons et palefrois à ses neveux et à ses frères et parents ? Et les Sarrasins, Reine, qui sont hommes sans foi, déjà nourrissent hommes assassins qui vont par le monde tuer les rois et les hauts barons pour honorer leur secte et pour déshonorer la foi romaine. Et Reine !, ne m'en fassiez pas parler plus, et contentiez-vous à ma demande ; car pour certes je vous fais savoir que du trésor de sainte Église je ne m'en tiens pas pour payée, car il ne m'est pas apparent qu'il soit bien partagé ni qu'il soit retourné à l'intention pour laquelle il est donné. Oraison pleura et pria notre Dame que, si elle avait erré en quelque chose de ce qu'elle avait dit, il lui fût pardonné ; car vérité, et trop grand courage, la faisait parler ainsi et la grande volonté qu'elle avait que la sainte foi fût honorée. [...] Intention parla, et elle raconta que le calife de Bagdad, qui était sarrasin, écrivit au Père apostolique certaines lettres dans lesquelles il disait que la secte des Sarrasins était multipliée par épée et par force d'armes ; c'est pourquoi il s'étonnait beaucoup du Père apostolique

et des rois chrétiens, car ils voulaient et supposaient multiplier la foi romaine par armes de bois et de fer, et car ce ne sont pas armes avec lesquelles la foi catholique soit recommandée, laquelle commença avec armes de foi et avec prédication et avec martyre, selon ce qui est raconté dans la vie des apôtres. D'où, par cela il leur fait à savoir que jamais jusqu'à ce que les chrétiens soient retournés à l'intention qu'ils habituaient être en exemplifier et honorer la foi, jamais ils n'auront pouvoir qu'ils la puissent exemplifier, car ils défaillent d'intention ; c'est pourquoi la foi ne peut pas s'ancrer dans intention étrangère et qui ne soit pas de sa nature ni de ses commencements.³¹

Il y a deux trésors de l'Église dont dame Oració prie impérieusement Sainte-Marie à l'exaltation de la croyance catholique auprès des infidèles. Le refus éventuel de la part de Sainte-Marie est inconcevable. C'est pourquoi dame Entenció répond bien à la question que dame Oració reçoit de la part de son compagnon ermite. Le martyre des hommes sages et dévots – trésor spirituel de l'Église catholique – à l'honneur de la foi de Sainte-Marie s'en avère plus désirable que toute exposition des articles de croyance catholique à l'abri de monastères. Il multiplie plus que toute abondance des biens temporels – trésor corporel de l'Église romaine – la croyance catholique. Il convient bien à la doctrine des principes de l'art marial de Lulle de défendre auprès des infidèles la foi de Sainte-Marie qui accomplit davantage la multiplication de l'Église catholique au moyen du rayonnement universel de son trésor spirituel. Le trésor corporel de l'Église déroge tant à l'intention de la foi de Sainte-Marie qu'aux principes de l'art marial de Lulle qui exemplifient bien la croyance catholique auprès des infidèles. Le trésor corporel de l'Église s'accroît vicieusement autant qu'il implique la diminution drastique du trésor spirituel. Il s'ensuit que la somme du trésor spirituel de l'Église s'appauvrit considérablement à l'avis de dame Oració qui prie pieusement Sainte-Marie afin de transmettre des hommes sages auprès des infidèles dépourvus tant de foi que de science – *sarraïns, jueus, tàrtars, pagans* – et des schismatiques – *cismàtics, mals cristians* – qui dérogèrent à la croyance catholique :

– Pieuse Reine, vous êtes fontaine, fleuve et mer de piété, et car vous êtes cela, je vous prie d'œuvres de piété ; car puisque vous avez piétés, il convient que vous en ayez les œuvres, et les œuvres sont, Reine, que vous priiez votre Fils que lui prenne piété de tous les hommes qui vont en feu perdurable, ignoram-

31. *Libre de Sancta Maria*, cap. 20 (OE I : 1212-1213).

ment, comme ils sont Sarrasins, Juifs, Tartares et les autres païens. Tous ceux-ci, Reine, ont indigence de foi et de science, et ils auraient nécessaires hommes sages et qu'ils fussent chrétiens qui leur montrassent vérité de la sainte foi romaine. De ces hommes, Reine, je vous prie que pour piété et pour remerciement vous nous les transmettiez et que vous les répandiez par tout le monde, car vous feriez grand remerciement. [...] Mouvez-vous les sages chrétiens à la dévotion et à l'amour et à la piété, et qu'ils aillent par tout le monde fructifier et raconter les honorations de votre Fils et les vôtres. Reine, ce sont maints les schismatiques qui sont déviés de la foi romaine, lesquels sont grecs, germains, jacobins, nestoriens, ariens et les autres. Chacun de ceux-ci, Reine, suppose être en voie de vérité, et s'il se pensait qu'il fut dévié de vérité, il ne resterait pas dans l'erreur dans laquelle il reste. Et c'est grande piété, Reine, que l'Église Romaine ait perdu tant de gens ; car dans ce jour ce sont plus nombreux les schismatiques que ce ne sont pas les latins. D'où, qu'il vous plaise, Reine, par piété et par remerciement que vous mouviez le cœur du Saint-Père apostolique et de ses compagnons cardinaux qu'ils fassent ce qu'ils peuvent à recouvrir les schismatiques, car ils peuvent y faire beaucoup s'ils veulent considérer cela. C'est grande piété et douleur, Reine, que les schismatiques vous tiennent comme une Mère de piété et ils vous aiment et vous honorent, et qu'ils aillent en feu perdurable. Ah Reine ! Et il devrait sortir tant grand cri de cela, que tout le monde devrait ouïr cela ; et ainsi ma douleur commença et je suis dans tant grande tristesse que presque je ne voudrais pas être créée, et jamais je ne vivrais tant que je suis allègre ni payée jusqu'à ce que conseil soit pris à recouvrir les schismatiques et à leur donner connaissance de vérité ; et si l'Église romaine pouvait recouvrir ceux-là, il lui serait chose légère d'ici avant à conquérir et à convertir tous les autres gens qui soient de Levant jusqu'au Ponant. Glorieuse Reine, ce sont maints les mauvais chrétiens qui sont dans la langue latine, et la méchanceté de ceux-là est plus grande et plus dommageable que ce n'est pas la méchanceté qui est dans les gens qui sont d'autre langage. [...] Car ils ont indigence de sainteté, et ils sont dans tribulations de vices et de péchés et de guerres lesquelles ils ont entre eux-mêmes.³²

4. ARBRE MARIAL

Le douzième arbre de l'encyclopédie *Arbor scientiae* – écrite entre septembre 1295 et avril 1296 – est essentiellement une exposition des articles de « Ave Maria ! » au moyen des sept divisions de l'arbre marial : « Nous attribuons

32. *Libre de Sancta Maria*, cap. 24 (OE I : 1224-1225).

cet arbre à notre Dame Sainte-Marie, Mère de justes et de pécheurs ; et par cela nous l'appelons arbre maternel, et nous le divisons en sept parties, ainsi que les autres arbres ».³³ C'est à Paris, en août 1298, que Raymond résout la question q96 – *Utrum beata Virgo contraxerit peccatum originale ?* – de la *Disputatio eremitae et Raimundi super aliquibus dubiis quaestionibus Sententiarum magistri Petri Lombardi* de 1298 devant son compagnon ermite afin de poursuivre la défense de la conception vertueuse de Sainte-Marie, puisqu'il constatait que la solution issue du *Liber Sententiarum* de Pierre Lombard n'est pas exempte de tout litige théologique :

Raymond répondit : si la béate Vierge ne fut pas disposée, que le Fils de Dieu assumât chair d'elle, à savoir qu'elle ne soit pas corrompue, ni dans quelque péché soit actuel soit originel, le Fils de Dieu ne pouvait pas assumer chair d'elle, comme Dieu et péché ne peuvent pas concorder dans quelque sujet ; et parce que celle assomption de la chair, que Dieu assuma dans la béate Vierge, fut dans plus grande grandeur de bonté, puissance, vertu et fin, que Dieu put faire dans la créature, il convint que de la part du sujet, dans lequel il assuma chair, soit plus grande grandeur de puissance, bonté, vertu et fin, qui put être de la part du patient et de l'agent ; ailleurs il ne serait pas proportion entre Dieu le Fils et la béate Vierge en assumant chair : donc on conclut, que la béate Vierge ne contracta pas le péché originel, au contraire elle fut sanctifiée, la semence, de laquelle elle fut, étant enlevée de ses parents ; ailleurs, si elle était conçue en péché originel, tout son triangle, duquel elle fut, à savoir principe, moyen et fin, ne serait pas sanctifié, et son principe serait mauvais et vicieux par péché, en raison duquel elle ne serait pas digne de participer avec plus grand moyen et fin de la grandeur de puissance, bonté et vertu, des-quelles c'est dit au-dessus. Aussi, ainsi que Dieu n'assuma pas homme, mais nature humaine, ainsi la semence, de laquelle fut la béate Vierge, n'assuma pas péché de ses parents, mais sanctification du Saint-Esprit, qui ainsi prépara la voie de l'Incarnation par sanctification, que le soleil le jour par aurore. Donc il fut convenant que la béate Vierge soit conçue sans péché, afin que sa conception et la Conception de son Fils ensemble correspondent relativement à elle, et afin qu'il puisse être entre elles plus grande similitude et concordance, et plus grand amour entre Fils et Mère. Maintenant je dis à toi, l'Ermité, qu'ainsi qu'Adam et Ève furent en innocence avant le péché originel, ainsi, quand la recréation commença par l'être de la béate Vierge Marie et de son Fils, il convint que l'homme et la femme soient en état d'innocence

33. *Arbre de ciència*, cap. 12 (OE I : 739).

absolument et continûment de principe jusqu'à la fin ; ailleurs la recréation ne pourrait pas principier, mais elle fut principiée ; donc la béate Vierge Marie fut conçue sans péché originel.

L'Ermite dit : tout le genre humain fut corrompu par péché originel, et par conséquent la béate Vierge contracta le péché originel, comme elle est conçue de genre humain, avant que recréation fût. Aussi s'il était, ainsi que tu dis, la béate Vierge ne devait pas être recréée par son Fils ; et ainsi tout genre corrompu par péché ne devait pas être restauré absolument, mais relativement ; ce qui est contradiction ; donc on conclut, que la béate Vierge contracta péché originel.

Raymond répudie : avant que l'artisan édifie la chambre, la fin de la chambre, qui est habiter, est conçue, et après la chambre s'ensuit en réalité, et autre habiter, qui est acte réel déduit causalement du premier de puissance en acte : de même, la fin de la recréation fut conçue avant que la recréation fût, et le Fils de Dieu, qui conçut et voulut la fin, ainsi et beaucoup mieux prépara et ordonna toute pertinence à la recréation de principe jusqu'à la fin, ainsi que le bon artisan prépare et ordonne la matière de la chambre de principe jusqu'à la fin ; donc on conclut, que le Fils de Dieu pouvait préparer la matière de la recréation dans le principe de la conception que la béate Vierge eut de ses parents ; ailleurs l'artisan, qui fait la chambre, pourrait beaucoup plus préparer la matière de la chambre avec sa puissance finie, que le Fils de Dieu ou le Saint-Esprit, qui a Puissance infinie, pouvait préparer la matière de la recréation ; comme l'artisan pouvait préparer la matière de la chambre de principe jusqu'à la fin, mais le Fils de Dieu non, sinon de moyen jusqu'à la fin, ainsi que tu dis ; ce qui est impossible. Aussi je te dis que, ainsi que la béate Vierge fut sanctifiée et purgée de péché originel dans le ventre de sa mère par le Saint-Esprit, ainsi que certains allèguent, ainsi le Saint-Esprit pouvait purger et sanctifier la semence de péché originel ; comme le Saint-Esprit a tant grande Puissance en un temps, ainsi qu'en autre ; donc il s'ensuit que n'en résulte pas la contradiction, que tu dis : au contraire tu te contredis à toi-même en te contredisant à moi, en tant que tu dis, qu'il faudrait que la béate Vierge soit recréée, après qu'elle est de premiers parents, et qu'elle ne soit pas recréée, après qu'elle fut sanctifiée dans le ventre de sa mère.³⁴

Le magistère marial de Lulle n'envie rien à l'office de dame *Oració* au cours de la dernière distinction du *Libre de home* de novembre 1300, lorsqu'il

34. *Disputatio eremitae et Raimundi super aliquibus dubiis quaestionibus Sententiarum magistri Petri Lombardi*, cap. 4 (MOG IV : 83-84).

envoyait à l'honneur de Sainte-Marie des oraisons qui illustrent merveilleusement la plupart des vertus mariales :

Reine du ciel et de la terre, notre Dame Sainte-Marie, Vierge glorieuse : vous restez plus hautement assise et couronnée dans le ciel près votre Fils Jésus-Christ, plus louée que les anges, archanges, patriarches, prophètes, et que tous les autres saints de gloire, et votre Fils vous fait plus plaisant et plus beau égard amoureux qu'à tous les autres ; et, car vous, Reine, êtes connaissante, juste, glorieuse, vous louez votre cher Fils digne de grande louange et qui fait grand honneur à vous. [...] Sainte-Marie Vierge glorieuse : vous êtes mère d'homme Dieu ; et par cela, vous avez grand privilège à prier pour votre peuple qui vous invoque nuit et jour et il se confie à vous, et votre Fils a grande raison qu'il vous exauche, puisque vous êtes sa mère et vous voulûtes le concevoir par le Saint-Esprit, allaiter, vêtir et nourrir, et car il vous aime tant, et encore, que nous sommes parents de vous et de votre Fils en tant que nous sommes hommes. Reine du ciel : la bonté, grandeur et les autres commencements du ciel restent hauts dans le ciel sur la bonté, grandeur et les autres commencements des quatre éléments qui reçoivent influence et bénéfice des commencements du ciel. En mode semblable vous êtes ciel des hommes et des femmes qui, à leurs oppressions et nécessités, recourent à votre bonté, qui est ciel de toute bonté créée après celle-là de votre Fils, que vous les fassiez bons, puisque vous êtes tant bonne, et que vous les gardiez de tout mal, puisqu'en rien vous n'êtes mauvaise. Et cela même ils font à votre sainteté qui est ciel de cette sainteté ci-dessous, et cela même de votre grandeur et des autres vertus et propriétés qui sont à nous cieux de grand amour, humilité, piété, plaidoyer, miséricorde et pardon. Glorieuse : le soleil reste en milieu des planètes par ce car, il est plus grande, plus puissante, plus noble et plus vertueuse étoile qui est dans le ciel, et toutes les autres étoiles prennent ordination et vertu en elle. En mode semblable vous êtes aube et étoile plus grande, qui restez entre la nuit et le jour, pour ce, que vous aidiez aux pécheurs qui restent dans la nuit de ténèbres par péchés ; que vous aidiez et conserviez les justes qui restent en jour de clarté par bonnes œuvres. Vierge sainte et miséricordieuse : vous êtes lune du ciel de miséricorde, qui est ciel de pécheurs, laquelle miséricorde influe sa semblance en vous lune, comme le soleil fait sa clarté dans la lune du ciel. Et par cela, Reine, vous illuminiez justes et pécheurs de votre miséricorde et piété, puisque vous en êtes tant illuminée par la Miséricorde de votre Fils, Dieu homme ; et encore, que la lune du ciel illumine les corps ci-dessous de la vertu et splendeur qu'elle prend du soleil. Reine Sainte-Marie : vous êtes mieux feu d'amour par amour que le feu par chaleur et crêmer, comme vous êtes amourifiée et enamourée par l'amour de votre Fils homme, et puisque vous êtes ainsi pleine d'amour et enamourée, soyez-vous avocate des pécheurs

qui s'enamourent de vous. Demoiselle, vous qui êtes d'amour, rubis, émeraude, topaze et saphir : le vent est air mu qui meut les feuilles des arbres et il remue d'elles les mauvais vapeurs, des villes et cités, pour ce que les hommes restent sains, et il meut les navires dans la mer pour ce, qu'ils puissent venir au port. En mode semblable, et beaucoup mieux encore, vous êtes, glorieuse, amour mu par espérance de pécheurs à prier pour les pécheurs, ombrés dans votre ombre de piété et remerciement, et en elle guéris et purifiés de péchés, et venus par vous au port de salut. Ô, vous, Dame, qui êtes fontaine claire et resplendissante ! Draps sont lavés et nettoyés dans les eaux, et prés, jardins et vergers son irrigués par les eaux. En mode semblable vous êtes eau dans laquelle pécheurs sont lavés et purifiés, et qui irrigue les yeux des pécheurs et en fait sortir larmes qui sont eaux qui irriguent leurs consciences, pénitences, confession et satisfaction, qui sont rosettes d'amour, lys et violettes. Dame, vous qui êtes espérance et confortement de pécheurs : les arbres sortent de la terre qu'ils donnent fleurs, odeurs, et fruits, et herbes d'où vivent hommes, oiseaux et bêtes. En mode semblable, vous êtes terre d'où naquit votre Fils qui est plein de miséricorde, qui vous emplit de piété et remerciement lequel espèrent de vous les pécheurs qui sont labourés, périclités en terre par péchés mortels, qui espèrent qu'ils soient aidés et purifiés par vous, alors quand vous êtes invoquée par eux. Reine pleine de vertu : vous êtes arbre de vie dans lequel pécheurs prennent vie, et vous êtes herbe sainte avec laquelle chaque pécheur se guérit soi-même quand il vous demande remerciement. Vous êtes rubis et rose, émeraude et viole, diamant, églantine qui attire et tire les pécheurs à la médecine. Vous êtes château dans lequel l'homme se défend au péché ; vous êtes encouragement, vous porte de Paradis, palais où tout bien existe et de qui tout mal est éloigné et il n'en vient pas ; et vous êtes tant accomplie qu'il ne me suffit pas à vous louer imaginer, remémorer, ni entendre. Cependant, ainsi que vous êtes accomplie, je voudrais vous aimer et clamer remerciement que vous priez votre Fils qu'il nous pardonne, et qu'il nous donne que nous l'honorions et nous venions à la bénédiction quand nous sortirons de cette vie présente.³⁵

Il y a encore quatre sermons³⁶ – *de annuntiatione beatae Mariae, de nativitate beatae Mariae, de purificatione beatae Mariae, de assumptione beatae Mariae* – du *Liber de praedicatione* de décembre 1304 que Lulle prédique à l'honneur de Sainte-Marie afin de défendre son art marital contre tout blasphème.

35. *Livre de l'Homme*, cap. 3, 2-3 (Teleanu 2015 : 176-189). *Libre de home*, 3, 2-3 (ORL XXI : 139-150).

36. *Liber de praedicatione*, cap. 2 (ROL IV : 255-271).

Le noyau de la théologie mariale de Lulle se constitue d'abord des articles de croyance qui relèvent de l'Annonciation de Sainte-Marie – attenants à l'office de « Ave Maria ! » – dont Lulle conçoit une partie constitutive de son ébauche de théologie démonstrative. Le florilège des sermons³⁷ du *Liber de Ave Maria* – écrit en octobre 1312 à Majorque – relance la théologie mariale que Lulle expose – au moyen de son Art de prédication – devant les fidèles catholiques de son île natale.

5. CONCLUSIONS

C'est à partir de son premier Art que Lulle renouvelle la théologie mariale. Il accorde ensuite un intérêt capital à l'aspect théologique de la prédication des dignités de Dame Sainte-Marie, dont Lulle devient un des plus grands adorateurs médiévaux. Il y consacre tant la prose que la poésie, chante l'amour pour Dame Sainte-Marie qui devient sujet de nombreux traités théologiques. La théologie mariale de Lulle acquiert encore une dimension apologétique. C'est surtout Lulle qui défend Dame Sainte-Marie contre les médisances des infidèles et de divers sectateurs parisiens des anciens philosophes. Mais Lulle n'écrit la belle allégorie du *Libre de sancta Maria* qu'au lendemain de son premier départ de l'Université de Paris, lorsqu'il revient à Montpellier afin de refaire son Art quaternaire. C'est au début de l'Art ternaire que Lulle renforce artistiquement la théologie mariale.

BIBLIOGRAPHIE

I. Œuvres de Raymond Lulle

- Arbre de ciència*, Antoni Sancho & Miquel Arbona, éds., OE I, 1957, 555-1040.
Ars amativa boni, Marta M. M. Romano & Francesco Santi, éds., ROL XXIX, 2004, 120-432.
Ars demonstrativa, Josep Enric Rubio Albaracín, éd., ROL XXXII, 2007.
Ars inventiva veritatis, Jorge Uscatescu Barrón, éd., ROL XXXVII, 2014.
Art de contemplació, Antoni Sancho & Miquel Arbona, éds., OE I, 1957, 279-302.
Desconhort de nostra Dona, Antoni Sancho & Miquel Arbona, éds., OE I, 1957, 1292-1301.

37. *Liber de Ave Maria*, cap. 1-7 (ROL XV : 84-102).

- Disputatio eremitae et Raimundi super aliquibus dubiis quaestionibus Sententiarum magistri Petri Lombardi*, I. Salzinger, éd., MOG IV, 1729, 1-119.
- Doctrina pueril*, Mateu Obrador i Bennàssar, éd., ORL I, 1906, 1-199.
- Hores de nostra Dona Sancta Maria*, Salvador Galmés, éd., ORL XIX, 1936, 173-198.
- Liber de Ave Maria*, Fernando Domínguez Reboiras & Abraham Soria Flores, ROL XV, 1987, 84-102.
- Liber de praedicatione*, Abraham Soria Flores, éd., ROL IV, 1963.
- Libre de Blaquerna*, Antoni Sancho & Miquel Arbona, éds., OE I, 1957, 123-302.
- Libre de contemplació*, Antoni Sancho & Miquel Arbona, éds., OE II, 1960, 97-1258.
- Libre de demostracions*, Salvador Galmés, éd., ORL XV, 1930.
- Libre de home*, Miquel Tous Gayà, éd., ORL XXI, 1950, 1-159.
- Libre de la primera e segona intenció*, Jerónimo Roselló, éd., ORL I, 1901, 309-380.
- Libre de meravelles*, Antoni Sancho & Miquel Arbona, éds., OE I, 1957, 319-509.
- Libre de Sancta Maria*, Antoni Sancho & Miquel Arbona, éds., OE I, 1957, 1155-1241.
- Livre de Contemplation*, Constantin Teleanu, éd., Paris : Schola Lvlliana, 2016.
- Livre de Démonstrations*, Constantin Teleanu, éd., Paris : Schola Lvlliana, 2014.
- Livre de l'Homme*, Constantin Teleanu, éd., Paris : Schola Lvlliana, 2015.
- Vita coaetanea*, Hermogenes Harada, éd., ROL VIII, 1980, 272-309.

II. Références bibliographiques

- LE MYÉSIER, Thomas (1990). *Breviculum ex Artibus Raimundi Electum*, Brepols : Turnhout.
- LLOMPART, Gabriel (1962). « El tema medieval de la Virgen del manto », *EL* 6, 299-310.
- OBRADOR i BENNÀSSAR, Mateu (1899-1900). « Textos lulianos originales: El *Libre de Sancta Maria* », *BSAL* 8, 390-393.
- SEGÚ VIDAL, Gabriel (1964). « Relaciones del Císter y de San Bernardo con el Bto. Ramón Llull », *EL* 8, 171-189.
- VIERA, David (1990). « Exempla in the *Libre de Sancta Maria* and Traditional Medieval Marian Miracles », *Catalan Review* 4, 221-231.
- VILLALBA VARNEDA, Pere (2002). « Notes filològiques sobre el *Liber de sancta Maria* de Ramon Llull », *Taula* 37, 99-109.